

*Les crédits*

Chambre des communes et une championne irréductible des Canadiens qui habitent les régions rurales.

Tout d'abord, j'aimerais citer un extrait du *hansard* du 28 février 1928. La situation qui prévalait en 1928 peut sembler fort éloignée, mais elle ressemble beaucoup à celle de 1990. Au cours du débat sur le budget de cette année-là, Agnes MacPhail a déclaré ce qui suit:

Nous avons, comme pays jeune et riche, une industrie agricole épuisée et appauvrie. Dans notre jeune pays, l'agriculture n'a pas su retenir nos gens; elle a perdu sa place et son influence. Je le regrette, mais c'est la vérité.

C'est encore la vérité aujourd'hui. Nous devons encore nous battre à l'heure actuelle pour obtenir bien des choses pour lesquelles Agnes MacPhail s'est battue pendant toutes les années qu'elle a passées au Parlement. Agnes MacPhail a siégé dans cette enceinte pendant près de 20 ans, soit de 1921 à 1940, avant de siéger à l'Assemblée législative de l'Ontario.

La première fois qu'elle avait cherché à se faire nommée candidate de son parti en 1921, elle avait dû vaincre dix hommes, quitte ensuite à rassurer les gens de son milieu atterrés à la nouvelle qu'une femme l'avait emporté. Puis elle a remporté sa première victoire aux élections fédérales—sa première de cinq—à la suite d'une campagne électorale qui lui avait coûté 600 \$ et qu'elle avait pu payer grâce à des cotisations de 1 \$. Éluée députée à l'âge de 31 ans, la Chambre n'était certes pas prête à l'accueillir. Elle bénéficia de l'appui du gouvernement de Mackenzie King qui lui offrit une suite de bureaux alors que d'autres députés devaient se contenter d'une seule pièce. Agnes n'accepta qu'une seule pièce, soit la pièce numéro 605 qui devait lui servir de bureau pendant toute sa carrière et qui est à l'heure actuelle la pièce 629-C. Cette semaine, mon chef a dévoilé une plaque qui doit être apposée à la porte de cette pièce pour commémorer le séjour d'Agnes.

Agnes dut également apprendre à faire face à la Chambre à l'hostilité ouverte des députés. À celui qui la harcelait en disant: «La députée ne souhaiterait-elle pas être un homme?» Elle répondit: «Non. Le député ne souhaiterait-il pas lui-même en être un?»

Madame la Présidente, cette citation correspond beaucoup au ton de certains débats qui se déroulent actuellement à la Chambre, et, ainsi que vous le savez, les femmes sont loin d'avoir gagné la partie.

Mes propos témoignent du patrimoine qu'Agnes MacPhail a laissé à nous en tant que femmes. Au cours du dernier budget, le gouvernement a effectué des coupes sombres dans les programmes destinés aux femmes. À titre de bénévole, je servais en tant que présidente du Centre d'accueil des femmes de ma localité lorsque le comité parlementaire est venu à Vancouver nous entretenir des programmes destinés aux femmes il y a quelques années.

• (1340)

À cette époque, les centres pour femmes de toutes les collectivités rurales sont venus à Vancouver pour plaider leur cause et expliquer pourquoi on ne devait pas réduire le financement des programmes destinés aux femmes, surtout dans les régions rurales. Ici, dans le dernier budget, on a réduit ce financement. Cette mesure aura des effets catastrophiques dans les collectivités rurales. Ces programmes pour femmes sont essentiels, surtout dans le Nord et dans les régions rurales. Ils constituent souvent le seul refuge dont disposent les femmes battues par leurs maris et sont une soupape de sécurité ou une protection pour les autres. Pourtant, dans le dernier budget, le gouvernement fédéral a jugé bon d'en réduire le financement.

Une autre question dont Agnes MacPhail s'est faite la championne pendant qu'elle siégeait ici, à la Chambre, est l'engagement face aux programmes sociaux, notamment les garderies. En tant que championne des questions rurales, elle connaissait le rôle que jouaient les femmes dans leurs collectivités rurales et l'importance des garderies dans ce contexte.

À l'époque, il était difficile pour les femmes de choisir. Elles devaient soit laisser leurs enfants pour aller travailler, soit les emmener avec elles. Même à l'heure actuelle au Canada, en 1990, c'est encore le cas, surtout pour les femmes des régions rurales. Il n'existe pas de régime national de garderies. On en a promis un en 1984, puis en 1988, mais il n'y en a pas encore. Les femmes des régions rurales en souffrent particulièrement. Leurs choix sont limités. Même dans les régions urbaines, ceux qui paient chèrement pour cet état de choses, ce sont les enfants canadiens. Agnes MacPhail le savait.

Un grand nombre de députés parlent ici de la destruction du Canada rural. Le gouvernement y veille. Notre caucus a rencontré les maires des collectivités de Canso, les collectivités rurales de pêcheurs du Canada atlantique, et la même chose se produit sur la côte ouest d'où je viens. On détruit ces collectivités rurales et les villages de pêcheurs parce qu'on ne veut pas comprendre que ces gens veulent décider de leur propre avenir et garder les emplois dans leurs propres collectivités. Le gouvernement devrait encourager cet esprit d'initiative dans le cadre de ses programmes.

On a aussi beaucoup parlé de la destruction du Canada rural par le biais des règlements de Postes Canada et de l'indifférence de cette société. Je sais que dans une partie de ma circonscription dans les Gulf Islands, le bureau de poste était une ressource communautaire et il est maintenant disparu. C'est un phénomène qui se répand de plus en plus au Canada avec toute cette centralisation des emplois et notre dépendance croissante face au marché